

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 17 FEVRIER 2026 à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 17 FEVRIER 2026 à 19 H 00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 5 février 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 5 février 2026 et publiée dans la presse locale.

Etaient présents : M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, Mme ROTH Michèle, M. MAITROT André, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, TRIAULAIRE Jean-Pierre, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme PERNOT Marie-Eveline, M. PAULET Philippe, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, Mmes JOSSO Gorete, M. GROSJEAN Sébastien, Mme PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre, Mme ROGE Patricia, M. LAROCHE Sébastien, Mme GARET Sylvie et M. BALLANFAT Florent formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Meryam ERCAN	mandataire	Mme Michele ROTH
Mme Stéphanie EDESA	mandataire	M. Emmanuel LIMA
Mme Sandra DURUPT	mandataire	Mme Catherine LEDOUBLE
M. Renaud BOSSAERT	mandataire	Mme Marie-Pierre LEROY
M Farid RAHAMNIA	mandataire	M. Pascal GOJJARD

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

xxxx

Séance du 17 février 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/759***

**Aménagement d'une aire de jeux inclusive à Echenilly –
Demande de subvention au Département et demande de fonds
de concours à Troyes Champagne Métropole**

Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE

Dans le cadre de son programme d'investissement 2025, la municipalité de Saint-André-les-Vergers a validé l'aménagement d'une aire de jeux inclusive, rue de Freycinet.

Cette aire de jeux inclusive permettra d'offrir un maximum d'activités aux enfants porteurs de handicap, mais également de garder un intérêt de jeux pour l'ensemble des enfants de 2 à 6 ans.

3 espaces distincts composent cette aire de jeux, à savoir :

- Une zone avec une structure comprenant un toboggan accessible
- Une zone composée d'un labyrinthe de panneaux ludiques
- Une zone de motricité composée essentiellement d'un parcours sensoriel

L'ensemble de cette aire est clôturé. Trois bancs seront installés ainsi qu'une corbeille double flux.

Après avoir lancé une consultation sous forme de marché à procédure adaptée, la commission MAPA a émis un avis favorable pour attribuer le marché à l'entreprise HUSSON INTERNATIONAL, pour un montant de 98 789.30 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Département et d'un fonds de concours de Troyes Champagne Métropole

Au bénéfice de ces informations, la Commission Economie locale – Finances propose au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire ou son représentant :

- **à valider le projet d'aménagement d'une aire de jeux inclusive, rue de Freycinet à Saint-André-les-Vergers pour un montant d'opération de 98 800 € euros hors taxes, détaillé ci-dessus,**
- **à valider le plan de financement prévisionnel joint au présent rapport,**
- **à solliciter auprès du Département la meilleure subvention possible pour ce projet,**
- **à solliciter auprès de Troyes Champagne Métropole un fonds de concours au titre de l'aménagement d'espaces de loisirs de plein air,**

Séance du 17 février 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/759***

- à solliciter l'autorisation des partenaires de commencer les travaux sans attendre leur décision,
- à signer tous les documents nécessaires et relatifs à la constitution du dossier

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour) :

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.02.19 16:58:44 +0100
Ref:10470391-15789740-1-D
Signature numérique
la Maire

Séance du 17 février 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/759***

	Montant en € HT
Détails des investissements	
Aménagement d'une aire de jeux inclusive	98 800 €
Montant total de l'opération	98 800 €
Troyes Champagne Métropole	
Dépenses éligibles	98 800 €
Montant de l'aide sollicitée (taux 20%)	19 760 €
Département	
Dépenses éligibles	98 800 €
Montant de l'aide sollicitée (taux 11%)	10 868 €
Reste à charge de la collectivité	68 172 €
Soit	69 % du coût de l'opération